

L'ANTI-VIVISECTION N° 1^{er} trimestre 2020 – N° 197

Revue trimestrielle pour l'abolition de la vivisection et de toutes expériences sur les animaux

Janvier - Mars 1968
N° 6
2^{me} Année

L'ANTI-VIVISECTION

Au sommaire :

- La Boussole de sang du chien et les expériences par J. Duranton de Magny page 1
- Le Cancer expérimental et le porteur d'organe animal par Magny-Monney page 3
- Étude d'un cas d'Edmond Lunay page 10
- Réunion de la Commission Mondiale contre la vivisection par J. Duranton de Magny page 12
- Le Conseil d'Etat et le décret contre la vivisection par J. Duranton de Magny page 12
- Notre Service d'Informations par Henri Guillard page 18
- Le malade d'après l'asthme par André Passabocq page 33
- Ce qui se troussait en nos entrailles par André Breton page 37
- Actions d'une ratonnette par Henri Guillard page 37
- Réflexions sur la médecine officielle et la vivisection par P.V. Deluz page 37
- Préface pour les muets par Marie-Hélène Dupes page 37
- Le patient expérimental et la vivisection par P.V. Deluz page 37

Abonnement : 4 F. par an.


Octobre - Novembre - Décembre 1968
N° 12
2^{me} Année

L'ANTI-VIVISECTION

Au sommaire :

- Année d'un Symposium... par J. Duranton de Magny page 1
- Résumé du Conseil Exécutif de la Commission Mondiale page 1
- Congrès de "Vie et Action" page 1
- Parasitologie... ou l'Animal aliéné par Emile Poffe page 1
- Si j'étais un chaton... par P.V. Deluz page 11
- Pérides et Dangers de notre Epoque par Henri Guillard page 11
- Une œuvre de la subtilité d'une opinion page 11
- "En disant non, vous" par Jean Fischer page 11
- Les Pages de Docteur Passabocq page 11
- L'Inchisme Vivisection doit disparaître par Edmond Lunay page 11
- Education Nationale par Edmond Lunay page 11
- Vivisection... par Colette Malpart page 11
- Préface d'un "Blasphème" par le Docteur Jean Morisot page 11
- L'opinion d'une catholique pratiquante par Marcel Dumaro page 11
- A. Schweitzer et la souffrance animale par Guy Bachelardy page 11
- Les mille et une victimes de la Vivisection par P.V. Deluz page 11

Bulletin trimestriel contre la vivisection et toutes expériences sur les animaux vivants



« Le vivisecteur arrive !
L'ombre du scalpel ! »

Abonnement : 4 F. par an
Prix au numéro : 1,50 F

LIGUE FRANCAISE CONTRE LA VIVISECTION

84, RUE BLANCHE - 75009 PARIS

www.ligue-française-contre-la-vivisection.fr

Tél : 06-35-43-81-19 (présidente) Mail : lfcv37@gmail.com

L'ANTIVIVISECTION

1^{er} trimestre 1020

N°197

Janvier – Février – Mars

SOMMAIRE :

P3-4 / Editorial

P5-6 / Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

P7 / Le test de la nage forcée interdit

P8 / Ouverture de la plus grande pharmacie OUTLET VEGAN en France

P9 / Terribles expériences dissimulées par la science

P10 / Actions de la Ligue en 1974 avec ses supports militants

P11 / La vie de la Ligue en 1958

L'ANTIVIVISECTION

Publication officielle de la Ligue Française contre la Vivisection et
contre l'expérimentation sur les animaux.
Fondée en 1956.

Membre de la Coalition Européenne pour mettre fin aux expérimentations animales

Membres Fondateurs :
JEAN DURANTON DE MAGNY †, DOCTEUR J.M. KALMAR †

<p>Présidente en service : Annette Philippe</p> <p>Directeur de la publication : Annette Philippe assistée du comité de rédaction</p>	<p>Commission paritaire : n°71094 Dépôt légal : à parution Maquette : Eral Tribune - Tours Imprimeur : Eral Tribune - Tours</p> <p><small>La reproduction des articles contenus dans ce numéro, est interdite sans autorisation préalable. La Rédaction n'assume pas la responsabilité des opinions émises, sous leur signature, par les auteurs</small></p>
---	--



« Le vivisecteur arrive !
L'ombre du scalpel ! »

“ Tant que l'Homme continuera à être le destructeur
impitoyable des Êtres animés des plans inférieurs, il ne
connaîtra ni la santé ni la paix. Tant que les Hommes
massacreront les bêtes, ils s'entretueront. Celui qui
sème le meurtre et la douleur, ne peut en effet, récolter
la joie et l'amour !”

PYTHAGORE

EDITORIAL

En cette nouvelle année, pourquoi la victoire sur l'expérimentation animale est-elle possible ? en raison d'une série d'arguments majeurs pertinents, tous concourants et rapidement énumérés ici :

Pour des raisons politico-éthiques, par lesquelles l'U.E ne pourra plus très longtemps maintenir la pratique de la torture expérimentale sur les Etres-Animaux.

Pour des raisons de rigueur scientifique, par la reconnaissance actuelle aux plus hauts niveaux scientifiques et humanistes, de l'invalidité et du danger des prétendus modèles animaux de l'homme biologique et psychique.

Pour des raisons économiques et financières majeures portant sur des centaines de milliards d'euros.

Toujours des recherches : A l'Université de TOURS, des avancées contre l'hépatite C !

La faculté de médecine de l'Université de Tours jouxte l'hôpital Bretonneau, l'unité du Professeur Roingard, professeur de biologie cellulaire semble satisfait. Après dix années de recherche, un prototype de vaccin contre l'hépatite C fait preuve de son efficacité. Les premiers tests sur des petits mammifères sont concluant. « Le moment est venu pour nous de tester le vaccin chez un modèle primate et d'entrer dans la phase 1, celle du test sur l'homme », le vaccin est bivalent, c'est-à-dire qu'il permet de lutter à la fois contre l'hépatite B et l'hépatite C. Il existe aujourd'hui des antiviraux efficaces pour soigner l'hépatite C. Mais cela ne résout pas tout, c'est un virus qui **infecte de façon silencieuse le foie**, et c'est au bout de 10 ou 15 ans d'infection que les gens développent des maladies graves, telles des cirrhoses et des cancers du foie. C'est pour cela que la mise au point d'un vaccin reste importante.

Tout est fait pour convaincre l'importance de l'expérimentation animale.

Je connais les conditions de détention des primates. J'avais écrit à l'hôpital Bretonneau, et c'est la direction des affaires juridiques qui m'avait répondu que l'Université de Tours est un établissement public de l'Etat qui conduit ses activités de service public en stricte conformité avec les lois et les règlements en vigueur. L'Université n'a pas à communiquer des informations à des tiers, encore moins à se justifier.

Suite à cette réponse, la Ligue a choisi comme slogan :

Cessez de déporter les primates de leur paradis vers l'enfer des laboratoires.

Il en est de même pour le remplacement des organes des vivants par ceux des morts est une tentative absolument inhumaine, puisque pour la réussir, si toutefois cela était possible, elle

aurait coûté avant tant de souffrances animales et même humaines si nous laissons faire, qu'il faut avoir perdu tout sens moral pour considérer ces sinistres accommodages comme un moyen de prolonger la vie, alors qu'il existe des méthodes naturelles qui, si elles étaient appliquées, permettraient d'éviter la majorité des maladies ou de les guérir. Mais ce serait sans doute trop simple pour Messieurs les vivisecteurs, qui préfèrent les opérations spectaculaires qui étonnent les foules et permettent d'acquérir la gloire et souvent le profit.

Tout le problème est là ! C'est à nos dirigeants de la comprendre, et **d'interdire formellement toutes les terribles expériences sur les êtres vivants.**

Ainsi la science sera bien obligée de s'orienter vers d'autres voies, car si nous ne réagissons pas, nous finissons, après les victimes silencieuses, par être les jouets de ces recherches hasardeuses, et ce ne sera plus « la science qui sera au service de la vie, mais la vie au service de la science.

Votre dévouée Présidente - Annette PHILIPPE

Je tenais à remercier Hélène BICHON (la petite fille de Camille LIMONIER décédé depuis de nombreuses années, Président de la SPA de Nantes, qui a sacrifié sa vie à la cause animale et surtout un des premiers à avoir soutenu notre Ligue en 1956, date de sa création aux côtés du fondateur et Président Jean DURANTON DE MAGNY) pour l'envoi des bulletins trimestriels l'ANTI-VIVISECTION datant de 1964 – 1965 – 1966.... ainsi que de la documentation des années 1958.

Pour que la mémoire de ce « grand monsieur » Camille LIMONIER puisse continuer, Hélène BICHON est à votre écoute pour vous faire parvenir des anciens ouvrages. Vous pouvez la contacter au : 06-85-51-96-99 ou par mail : leffetmeresarlat@gmail.com

Il est déplorable de constater qu'un grand nombre de nos supports aient été utilisés sans scrupule, puis revisiter par des associations ou collectifs pour être crédible aux yeux du public.

Mr Camille LIMONIER



Pour info : en page 19 de l'AV 196 tous les supports partenaires International Campaigns ont été offerts par la LFCV

LE GEANT DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE BRISTOL-MYERS SQUIBB INTERDIT LE TEST DE LA NAGE FORCEE.

Cette victoire retentissante pour les petits animaux survient après plus d'un an de pression, près de 800 000 courriels des résolutions visant à interdire le test présenté par PETA Etats-Unis et un actionnaire compatissant, des affiches, des vidéos et des manifestations.

PETA a lancé la campagne après que les scientifiques de PETA Etats-Unis aient examiné des documents montrant qu'entre 2008 et 2017, les employés de Bristol-Myers Squibb ont publié des articles décrivant l'utilisation de plus de 1 600 animaux – 748 gerbilles, 698 souris et 192 rats – dans des tests de nage forcée cruels et inutiles.

Les animaux étaient jetés dans des récipients d'eau sans échappatoire, et les expérimentateurs les regardaient paniquer et chercher frénétiquement à s'échapper.

Il y a probablement eu beaucoup plus d'animaux soumis à cette atrocité dans les études qui n'ont pas été publiées. L'expérience est souvent utilisée pour tester des médicaments antidépresseurs pour les humains, mais elle a été largement discréditée. Les quelques 1 600 animaux qui ont cru se noyer dans les laboratoires de Bristol-Myers Squibb au cours de la dernière décennie, leur souffrance n'a pas conduit à la mise sur le marché d'un seul médicament.

LES ANIMAUX NE NOUS APPARTIENNENT PAS

Et nous n'avons pas à les utiliser pour nos expérimentations, notre nourriture, nos vêtements ou nos divertissements, ni à leur faire subir la moindre autre forme de maltraitance.

Marie-Morgane JEANNEAU – PETA-FRANCE



LA PLUS GRANDE PARAPHARMACIE OUTLET VEGAN EN FRANCE A OUVERT : LAFAYETTE PARA ONE LE 18 OCTOBRE 2019 SITUEE DANS LA ZONE COMMERCIALE DE PLAISIR -1 RUE DU PRESIDENT J.F KENNEDY 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS A 30 MN DE VERSAILLES ET EN PARTNARIAT AVEC LE RESEAU LAFAYETTE : UNE OFFRE NOUVELLE DANS LES PRODUITS DE BEAUTE, DE BIEN-ETRE, D'ALIMENTS NOTAMMENT VEGAN, VEGGIE ET CIRCUITS COURTS.

Avec une surface totale de 2 100m², la plus grande parapharmacie de France offre un choix très novateur sur le marché classique mais aussi veggie et vegan de la cosmétique, de la beauté et de la santé, en réunissant des produits dans une offre généreuse et rare à prix parfois très concurrentiel.

La marque FEED, dont les recettes sont conçues en France et fabriquées à partir d'ingrédients vegan, sans gluten, sans lactose et sans OGM.

Graines de Pastel qui se positionne comme la première ligne de cosmétiques valorisant les bienfaits du pastel, une plante ancestrale médicinale qui pousse au Sud-Ouest de la France, dont l'origine remonte à l'Antiquité et dont les feuilles ont des propriétés cicatrisantes remarquables.

La marque LAMAZUNA, cosmétique bio, dentifrice solide, shampoing solide végane, fait main en France.

ELENATURE, nouvelle marque capillaire vegan et bio pour shampoings et colorations.

Dans le secteur de l'agriculture biologique, la marque Moulin des moines, Lima...



TERRIBLES EXPERIENCES DISSIMULEES PAR LA SCIENCE

La souffrance animale derrière les murs du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) de Fontenay-aux-Roses.

Cela fait plusieurs années que ce site a remplacé ses activités nucléaires par la recherche sur le vivant utilisant des animaux. Le CEA détient des centaines d'animaux, principalement des primates et des rongeurs. Ces recherches se font en collaboration avec d'autres institutions comme le CNRS et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet établissement étant public ; les travaux d'expérimentation sont largement payés par vous par le biais de vos impôts.

Ci-dessous quelques exemples de ce que subissent des primates lémuriniens (microcèbes) au nom de la recherche scientifique. Les microcèbes sont originaires de Madagascar et pèsent au maximum 90 grammes.

Une baisse de poids corporelle chez les primates diminue leur performance cognitive suite à un régime imposé très pauvre en calories.

Pendant 19 jours, les animaux ont été soumis à un régime très pauvre en calories suivi de tests d'équilibre ainsi que des tests d'apprentissage pour observer l'effet du régime.

La privation du sommeil diminue la capacité de mémorisation mais pas l'apprentissage chez les microcèbes. Une trentaine de petits animaux ont subi 8 heures consécutives de privation de sommeil correspondant à la période de sommeil la plus profonde. Conclusion de l'étude : la privation de sommeil diminuait la capacité de mémorisation mais pas l'apprentissage chez ces animaux.

Six microcèbes ont été soumis à un régime très pauvre en calories pendant deux semaines ainsi qu'une diminution d'heures de luminosité afin de provoquer des périodes de torpeur. A l'issue des deux semaines, tous les animaux ont été mis à mort afin d'examiner leurs organes et leurs tissus. Dans l'étude qui suit, douze microcèbes ont subi des injections de matériel issu du cerveau humain dans le but de provoquer des pathologies liées à la maladie d'Alzheimer. Tous les animaux ont été mis à mort à la fin de l'étude afin d'examiner leurs cerveaux.

Auteur Patricia D.F





**Beauté
par
cruauté
ou
Beauté
sans
cruauté
?**

La photo si étonnante de la « femme-chat » ci-contre est l'œuvre du photographe Gunnar Larsen. Merci à M.C.L. d'avoir eu la gentillesse de nous la céder. La vue de cette ève, presque tigresse, nous conduit à la question suivante : Comment sont obtenus les produits de beauté ?

On sait que le commerce nous offre un très grand choix de parfums et de produits de maquillage créés à base d'extraits d'animaux. Selon ce que nous avons appris, les deux grandes maisons Firmenich et Givaudan n'utiliseraient pas d'animaux pour faire des expériences concernant des matières premières de parfums, et elles ne font pas non plus d'essais sur des animaux pour constater la toxicité de tel ou tel produit de parfumerie ou de cosmétique.

Depuis quelque temps, on connaît aussi des produits de beauté à base d'extraits de plantes fraîches, récoltées même sur des terrains non traités aux produits chimiques.

Si nous devons citer tous les produits testés sur les animaux et utilisés, un bulletin de cent pages n'y

suffirait guère. Nous nous contentons de citer quelques exemples que des amis nous ont fait parvenir !

Du Congrès mondial pour la protection des animaux à Strasbourg, François de la Grange rapporte : « Chaque année, des dizaines de millions d'animaux, rats, souris, cobayes, singes, chats et chiens, sont sacrifiés sous prétexte de recherches scientifiques, ou tout simplement, pour étudier des produits de beauté. L'expérimentation ne se fait, hélas, pas souvent sous anesthésie » !

M. B.-B., dans « La défense des animaux », s'exprime entre autres comme suit : « J'ai déjà mentionné dans un précédent article le « gant » de caoutchouc enduit du produit incriminé dont on enveloppe les lapins pour tester le rouge à lèvres, par exemple. Un rouge à lèvres vous paraît inoffensif, mais, empoisonné pour les besoins de la cause, il doit provoquer la mort de l'animal dans un certain laps de temps. »

M. B.-B. s'écrie avec raison : « Qu'attend-on pour dire « non » à cette vivisection ? »

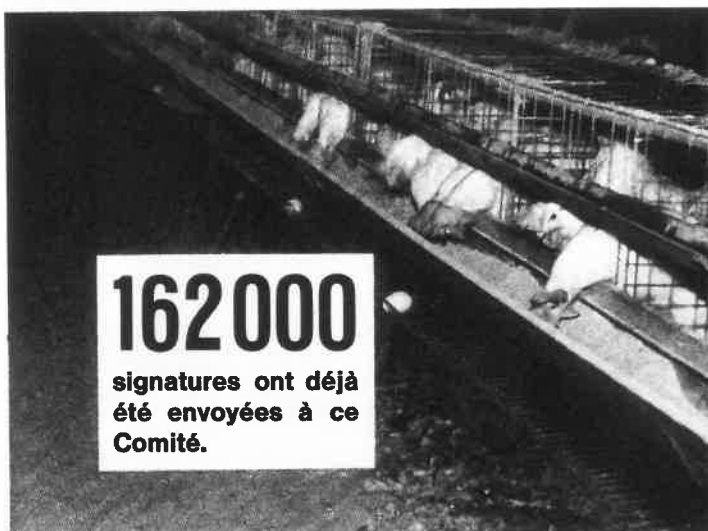
**
*

D'après « United Action for Animals » de New York, « sept produits de lessive ont été testés. Une goutte de chacun de ces produits fut mise dans l'œil gauche de lapins, afin de calculer combien de temps les produits toxiques contenus dans chaque détergent mettraient à ronger complètement l'œil du lapin, c'est-à-dire, suivant les cas, deux, trois, sept ou quatorze jours. Je dois dire que les photos parues dans cette revue sont atroces. »

Avec les bêtes malheureuses

que le Comité de protestation contre certains élevages industriels cherche à sauver.

Photos : Ph. Schmidt, Bâle.



162000

**signatures ont déjà
été envoyées à ce
Comité.**

« Il y a dans chaque peuple des énergies latentes formidables ; il importe de les orienter vers des œuvres de santé, de mieux-être et de vrai progrès, sous peine de les voir chercher à s'employer ailleurs et autrement qu'à construire. »

Professeur Delore

**

LIGUE FRANÇAISE CONTRE LA VIVISECTION

COALITION MONDIALE CONTRE LA VIVISECTION

chaque jour
pour Les Animaux
Sur eux,

penchons nous

doucement
Prière de

faire circuler

APPEL

aux gens de cœur et épris de justice, à tous ceux qu'indignent
et révoltent les atrocités de la VIVISECTION

Campagne pour la Suppression des Expériences sur les Êtres Vivants

Chers Lecteurs,

Notre société porte à votre connaissance des faits qui, hélas ! ne sont qu'insuffisamment, voire même pas du tout connus du public. Sans doute vous frémirez d'horreur en lisant ces descriptions et en contemplant ces images, mais ne vous en détournez pas ! Au contraire, surmontez votre dégoût et examinez-les attentivement, car ce ne sont point produits d'imagination, mais copies authentiques tirées de la littérature scientifique de la vivisection.

Chaque année des millions et des millions d'animaux (chats, singes, chiens, lapins, chevaux, souris, rats, cobayes, etc...) sont soumis, sous prétexte de « science », aux tortures les plus épouvantables, et sans que nous puissions, hélas ! les faire cesser, dans l'état actuel de notre insuffisante et inopérante législation. Souvent ces agonies durent des mois !... 61.000.000 en 1958 dans la seule Europe Occidentale (chiffre officiel, ne tenant compte que des Laboratoires officiels).

Solidement liées dans des appareils contentifs, les pauvres bêtes ne peuvent faire le moindre mouvement et si, par malheur, elles crient... on leur coupe les cordes vocales !

Ces messieurs les vivisecteurs ne reculent pas devant les expériences les plus absurdes et les plus féroces. De pauvres bêtes sont éviscérées, sciées, échaudées et brûlées vives. On leur ouvre le crâne, on en extrait le cerveau couche par couche, ou on le détruit par des corrosifs, à moins qu'on n'y verse de l'eau bouillante ! Les organes les plus sensibles sont détruits, enlevés ou obturés par ligatures ; l'intestin est cousu, l'urètre est lié ; la moëlle épinière est sectionnée ; les nerfs sont mis à nu, extirpés et soumis à des décharges électriques ; les yeux sont extraits des orbites ; on fait tourner des animaux dans des cages, on les étouffe dans des fours, on les congèle dans des glaciers ! On les laisse mourir de faim et de soif, on leur injecte du pus dans les yeux ou le ventre, bref, l'animal subit toutes les tortures les plus raffinées que peut concevoir un cerveau de brute.

Les animaux sont cousus, fréquemment, deux ou trois ensemble et on les soumet aux expériences les plus insensées et les plus douloureuses. Très souvent les pauvres martyrs mutilés restent plusieurs jours et nuits fixés sur les appareils.

A de nombreux animaux, surtout des chiens, les dents saines sont forées, les nerfs extraits, des substances virulentes introduites dans les canaux, puis ces derniers sont refermés et une périodontite purulente en est la suite avec toutes ses douleurs atroces.

Les animaux d'expérience sont tourmentés de façon inimaginable.

Les vivisecteurs ne reculent devant aucune cruauté : le martyr, sous toutes ses formes les plus atroces, qu'ils imposent aux animaux, les laisse froids et insensibles !

Faute de place nous ne pouvons pas citer ici tous les exemples du nombre énorme de ces cruelles expériences. Celui qui, avec une forte imagination, se forgerait une idée des expérimentations, resterait encore certainement au-dessous de la triste et effroyable réalité ! Le professeur Guido Fischer a introduit des solutions de pierre infernale (appelée ainsi à cause de ses qualités corrosives) dans les mâchoi-

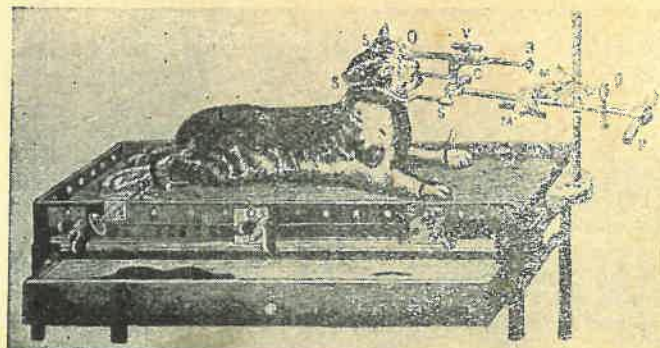
res de chats et a obtenu ainsi une nécrose suppurante des mâchoires. Par conséquent, les pauvres victimes ne pouvaient manger qu'avec des douleurs indicibles. Le vivisecteur laissa les bêtes dans cet état jusqu'à douze mois, sans anesthésie aucune. But de l'expérience : étude sur les troubles de métabolisme des dents humaines. On a voulu tirer des conclusions directes de l'animal à l'homme, quoique la constitution d'une dent de chat soit fondamentalement différente de celle de l'homme. (Voir « Schweiz Monatsschrift für Zahnheilkunde », juin 1932).

Le docteur en médecine G. Feldmann a avoué l'extension formidable qu'ont prise les expériences cruelles et inutiles sur dents de chiens. Il écrit dans la préface d'un volume sur ce sujet :

« Cette expérience a été faite sur 85 chiens et 692 essais ont eu lieu ».

L'anesthésiel.. Hypocrite rempart des Vivisecteurs!..

En connaissance de cause, nous pouvons affirmer que c'est un mensonge de prétendre que les animaux sont couramment anesthésiés. Il n'en est pas de meilleure preuve que l'usage constant dans les laboratoires d'appareils de contention, qui, rendent impossible le moindre mouvement. D'ailleurs, il faut qu'on sache que l'anesthésie — qui, pour être efficace, doit être durable — ne peut ici ni prévenir, ni adoucir vraiment les souffrances des bêtes expérimentées. Car, si l'anesthésie peut intervenir dans une opération rapidement conduite, elle ne peut accompagner une expérience qui dure des jours et souvent des semaines et des mois. Quand l'expérience se poursuit, l'effet de l'anesthésie préalable a depuis longtemps disparu. Lorsque, çà et là les vivisecteurs font appel à l'anesthésie, ce n'est en fait, que par commodité passagère. Mais la plupart du temps, ils n'ont garde d'y avoir recours parce que, altérant les fonctions, elle trouble leurs recherches. Donc pas — ou si peu ! — d'indolorisants, mais souvent, au contraire, des excitants de la sensation. En Angleterre, pays où la vivisection est réglementée, le Ministre de l'Intérieur annonce pour 1959 : 3.493.022 expériences sur animaux vivants dont 3.150.491 sans anesthésie, soit environ 90 %.



Appareil de fixation pour chats du Dr Debrand.

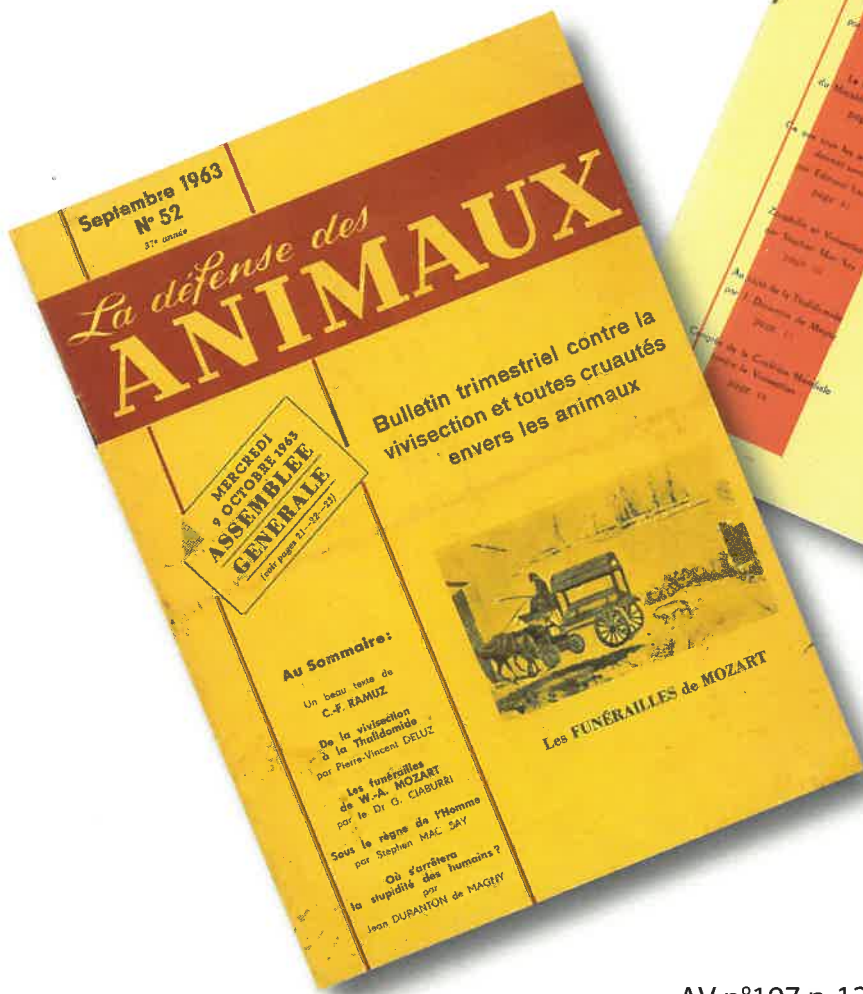


L'Antivivisection

(Organe de la Suisse romande)

Bulletin trimestriel
N° 20

Juillet 1909



Septembre 1963
N° 52

La défense des ANIMAUX

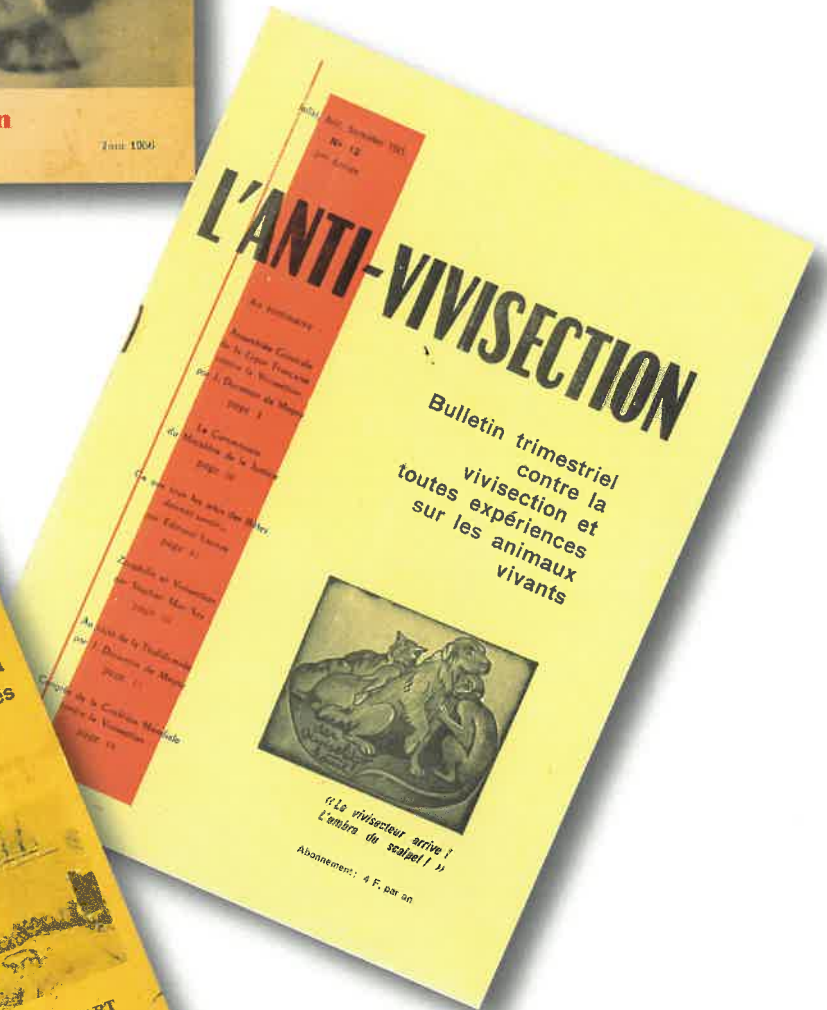
Bulletin trimestriel contre la
vivisection et toutes cruautés
envers les animaux

MERCREDI
9 OCTOBRE 1963
ASSEMBLEE
GENERALE

- Au Sommaire:**
- Un beau texte de C.-F. RAHUZ
 - De la vivisection à la Thalidomide par Pierre-Vincent DELUZ
 - Les funérailles de W.-A. MOZART par le Dr G. CIABURRI
 - Sous le règne de l'Homme par Stephen MAC SAY
 - Où s'arrêtera la stupidité des humains? par Jean DURANTON de MAGRY



Les FUNÉRAILLES de MOZART



L'ANTI-VIVISECTION

Bulletin trimestriel
contre la
vivisection et
toutes expériences
sur les animaux
vivants



La vivisection arrive à l'ombre du scalpel!

Abonnement: 4 F. par an